

# Bulletin municipal

## Le mot du Maire

2020 restera comme une année particulière et inédite.

Devoir rester confinés et nous contenter du minimum vital nous a permis de réaliser que nous nous portons très bien, même si nous ne pouvons plus accomplir toutes nos activités habituelles. Alors utilisons cette pause pour profiter de notre vie et des choses simples qu'elle nous apporte chaque jour.

Nous avons une pensée pour les personnes et les familles touchées par la COVID-19.

2020 a été l'année de l'élection municipale qui a vu notre liste « Unis pour nos Villages » plébiscitée pour la continuité. Nous remercions les personnes qui nous ont soutenus tout au long de notre campagne tout en sachant rester dans l'ombre. L'équipe municipale a été installée et a pris ses repères progressivement tant au niveau communal que communautaire avec les différentes commissions mises en place.

Les premiers travaux que nous nous étions engagés à poursuivre (Callade du Tarn, réfection du toit de l'atelier communal et de la place du Champ Communal) ont été réalisés en fin d'année. D'autres projets sont en cours d'étude et seront programmés tout en tenant compte de nos moyens financiers.

En raison de la pandémie, il ne nous a pas été possible de vous présenter l'équipe municipale autour du verre de l'amitié, ni de rencontrer nos différentes associations afin d'échanger, ni de réunir nos aînés comme nous comptons le faire.

Souhaitons que 2021 nous permette de vous rencontrer tour à tour.

Prenez bien soin de votre santé et de celle de vos proches en restant prudent.

Bonne année 2021 à toutes et à tous.

Céline Guibert,  
Maire de Comprégnac

MOT DU MAIRE	1	LES BONS GESTES	13-14
RETROSPECTIVE	2-3	TRAVAUX REALISES TRAVAUX PREVISIONNELS	15
ELECTIONS MUNICIPALES	4-5 6-7	BUDGET JEUNES, ADMR, RECENSEMENT, SAPEURS POMPIERS	16
BUDGET PRINCIPAL EAU et ASSAINISSEMENT	8-9	VIE ASSOCIATIVE	17
DECHETS - TRI - ENVIRONNEMENT	10-11	LE SAVIEZ-VOUS ?	18
CHARTRE DU PARC NATUREL REGIONAL DES GRANDS CAUSSES 2022-2037	12	VIE LOCALE INFOS PRATIQUES	19

## Rétrospective

### VOEUX 2020



Le 4 Janvier 2020 a été l'occasion de célébrer la nouvelle année à la salle des fêtes de Comprégnac. Mr le Maire Jean Paul Hatsch a officialisé sa non candidature pour les prochaines élections municipales de Mars 2020.



### MEDAILLE D'HONNEUR

La médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale catégorie Or pour 35 ans au service des collectivités locales a été décernée au 1<sup>er</sup> adjoint au maire sous le mandat de Jean Paul HATSCH à Monsieur Roger LAFON au titre de la promotion du 14 juillet 2020. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

### NETTOYAGE DES BERGES DU TARN

Le 7 mars 2020, cette opération de nettoyage a été organisée par la Communauté de Communes et le Syndicat du Bassin Tarn Amont sur la Commune de Comprégnac. Le rendez-vous était fixé à 13 h 30 devant la salle des fêtes où des bennes de collecte étaient installées. Gros succès car près de 200 participants ont répondu présents et 2,8 tonnes de

déchets et 800kg de ferrailles ont été extraits des berges du Tarn.



### PEYRE - COMPREGNAC à la UNE du 20h de France 2 :

Peyre et Comprégnac ont fait la 'UNE' du journal de 20h, le 25 Juin à l'occasion d'un reportage sur le Parc Naturel Régional des Grands Causses. Ainsi, nous avons pu voir une séquence sur la trace des dinosaures sur nos chemins de randonnée et une autre de Peyre filmée du Tarn sur une barque des bateliers du viaduc.

### FLEURISSEMENT



Les membres de l'association "les Amis pour la Sauvegarde de Peyre" se sont retrouvés le mardi 7 juillet pour fleurir les jardinières du village de Peyre. Le lendemain, c'était une partie de l'équipe municipale accompagnée d'habitants qui ont réalisés les plantations sur le village de Comprégnac.



Ces moments citoyens ont permis un échange avec la population et le partage des connaissances et savoirs.

Un grand merci aux administrés qui ont fleuri bénévolement certaines jardinières à Peyre.

### TOURISME

Malgré la situation sanitaire, l'affluence touristique de cet été à Peyre a été très élevée comme chaque année.

Il a été comptabilisé l'équivalent de 5400 personnes les 15 derniers jours du mois d'août et 3941 personnes durant le mois de septembre qui sont venus visiter les expositions dans l'église troglodyte de Peyre.

### ELECTIONS SENATORIALES :

C'est le dimanche 27 septembre 2020 que les grands électeurs du département de l'Aveyron (soit 900 électeurs sénatoriaux) se sont retrouvés pour élire les deux sièges à pourvoir au poste de sénateur pour l'Aveyron. Ce sont donc Messieurs Alain MARC (60,91%) et Jean Claude ANGLARS (54,96%) qui ont été élus au premier tour.

### LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

Née en 1982 sous l'impulsion du Maire de Collonges la Rouge, l'association regroupe aujourd'hui 159 villages labélisés.

C'est à Monflanquin, charmante bastide du Lot et Garonne, que près de cent maires venus de toute la France se sont rencontrés afin d'échanger sur le bonheur mais également les soucis inhérents à la gestion d'un patrimoine exceptionnel. Problème de nuisances, difficultés à harmoniser vie quotidienne et afflux estival, plan local d'urbanisme, mauvais fonctionnement des parkings payants... nombreuses furent les questions abordées durant les deux jours.

Il est vrai que l'Aveyron est particulièrement gâté puisque ce ne sont pas moins de 10 villages qui sont classés parmi les Plus Beaux

Villages de France, mettant ainsi le département en tête de tous les départements français : Belcastel, Brousse le Château, Conques, La Couvertoirade, Estaing, Najac, Peyre, Saint Come d'Olt, Sainte Eulalie d'Olt et Sauveterre en Rouergue. Les maires, pour beaucoup venant tous juste de prendre leur mandat, ont ainsi pu échanger et affirmer leur envie de travailler ensemble pour un développement touristique harmonieux du patrimoine historique.



#### A.D.M.R. Tarn et Muse

L'Assemblée Générale 2020 de l'Association Locale de l'ADMR Tarn et Muse a eu lieu le 28 septembre au Viala du Tarn. Le rapport d'activités 2019 a mis en exergue les 10374 heures effectuées auprès de 104 personnes âgées ou handicapées et de 24 familles.

Malgré les périodes de confinement, les salariées de l'ADMR Tarn et Muse ont poursuivi, sans relâche, leur travail d'aide à la personne.



#### CEREMONIES du 11 novembre

La cérémonie a eu lieu à Peyre puis à Comprégnac uniquement en présence des élus de la commune puisque compte tenu des circonstances le public n'était pas autorisé à y assister.



C'est donc avec le port du masque et le respect de la distanciation physique que la lecture du texte officiel, le dépôt de la gerbe, l'appel des morts pour la France en 2020 et l'appel de nos morts sur chaque village de notre commune que ce moment de recueillement et de souvenir s'est déroulé.



#### NEIGE

Nous ne l'attendions pas mais quelle fut notre surprise ce matin du 10 décembre. Les routes, nos paysages et nos villages ont pris le manteau blanc de l'hiver. Les enfants sont toujours aussi heureux de pouvoir profiter de ces moments de détente.



Si on en croit le dicton : quand la neige arrive au bord du Tarn elle y revient 7 fois ! Affaire à suivre.

#### FETE DE LA TRUFFE

Cette journée devait être un anniversaire avec des chiffres faciles à retenir.

20<sup>ème</sup> organisation de la journée de la truffe à Comprégnac le 20 décembre 2020. Les organisa-

teurs auront maintenu cette animation avec l'autorisation de la préfecture et de la mairie tout en respectant les normes sanitaires en vigueur. La reine de la fête cette année a été de belle qualité avec une maturité précoce par rapport à la saison. Les amateurs de l'or noir sont venus très tôt le matin pour être les premiers servis. Les promeneurs ont eu de 10h à 16h pour profiter de toutes les animations avec des stands de fromages, charcuteries, houx, poteries, bijoux fantaisies, arbres fruitiers.... Toutes les spécialités culinaires à consommer sur place ainsi que la buvette ont été interdites cette année.

#### NOEL

A Peyre, les bénévoles de la paroisse St Jean XXIII de Millau Grands Causses ont réalisé une crèche dans l'église paroissiale.



Les Amis pour la Sauvegarde de Peyre ont installé diverses décorations sur la place et dans les rues du village. Le sapin, lui a été implanté devant la vieille église et il était à nouveau l'occasion de le voir illuminer de jour comme de nuit.



## Elections Municipales du 15 Mars 2020

Cette année l'élection municipale a été particulière sous la menace de l'épidémie de Coronavirus (Covid-19). Des mesures draconiennes sont prises dans le bureau de vote : nombre de personnes limité, gel hydro-alcoolique obligatoire sur les mains, stylo individuel pour signer, circuit balisé à l'intérieur du bureau de vote. Le dépouillement se fait avec le portail de la salle ouverte, le public est à l'extérieur dans la rue. Seuls les membres du bureau de dépouillement sont à l'intérieur.

Nombre de sièges à pourvoir : 11

Nombre d'inscrits	244	
Nombre de votants	185	
Bulletins nuls	4	
Bulletins exprimés	181	
Candidats	Nb de Voix obtenues	Élus
ALVES Mélanie	115	X
COURTINES Guy	103	X
GAU Bernard	75	
GUIBERT Céline	112	X
GUIARD-LEBSIR Amélie	62	
JALBERT Bruno	126	X
JULIEN Olivier	120	X
LAFON Duncan	107	X
LAMBRECHT Mathieu	122	X
LEPETIT Patrick	50	
MONIER Philippe	66	
MORENO Véronique	112	X
OTTENHEIMER Nicolas	62	
RIGLER Christian	120	X
SAILLAT Guylaine	110	X
STRASSER Sandrine	65	
TORNOS Philippe	69	
TREILLET Alexis	101	X

La liste " Unis pour nos villages" conduite par Céline Guibert est élue en totalité au premier tour.

La liste "Agir Ensemble pour les villages de Peyre et Comprégnac" conduite par Sandrine STRASSER n'a aucun élu.

Patrick Lepetit, candidat libre, n'est pas élu.

### LISTE "UNIS POUR NOS VILLAGES"



### PASSATION DE L'ÉCHARPE TRICOLORE

Après neuf semaines de confinement, les onze Conseillers Municipaux de la liste «Unis pour nos villages» menée par Céline GUIBERT, issus des urnes lors du premier tour des municipales en date du 15 mars 2020, ont enfin pu être installés officiellement le samedi 23 mai 2020.

C'est donc devant un public très restreint puisque limité à 20 personnes pour garantir les règles sanitaires induites par la Covid-19 que cette séance s'est tenue.

Monsieur Jean-Paul HATSCH, Maire sortant, a installé les 11 élus, Céline GUIBERT, Mélanie ALVES, Guy COURTINES, Bruno JALBERT, Olivier JULIEN, Duncan LAFON, Mathieu LAMBRECHT, Véronique MORENO, Christian RIGLER, Guylaine SAILLAT et Alexis TREILLET.

Il a officiellement félicité les nouveaux élus qui s'étaient vu confier la gestion de la commune par les électeurs avec un taux de participation de 75,8 % et ce malgré la crainte du Coronavirus. Il a fait un rapide retour sur ses deux mandats et a remercié les deux équipes qui l'ont accompagné pendant ces douze années.

Seule candidate au poste de premier magistrat, Céline GUIBERT a été élue à l'unanimité avec 11 voix et a été installée dans sa nouvelle fonction.





Jean-Paul HATSCH a félicité Madame le Maire et lui a remis l'écharpe et les clés de la Mairie en lui souhaitant bonne chance et réussite dans cette nouvelle charge. Céline GUIBERT a remercié le Maire sortant Jean Paul HATSCH pour son investissement et son engagement durant 12 années au service de la commune. Elle s'engage à ce que les actions déjà programmées par l'équipe municipale sortante soient poursuivies et réalisées.

1<sup>er</sup> adjoint : Olivier JULIEN, délégation de signature pour les finances et chargé de la gestion des employés communaux.

2<sup>ème</sup> adjoint : Mathieu LAMBRECHT, chargé des travaux et de la voirie.

3<sup>ème</sup> adjointe : Véronique MORENO, chargée des affaires sociales et cadre de vie.

Le verre de l'amitié avec la projection de la séance d'installation du nouveau Conseil Municipal et le repas des aînés reportés initialement au mois de septembre n'ont pas pu être organisés compte tenu de l'état d'urgence sanitaire.

## PRESENTATION DES ELUS



**MAIRE**  
Céline GUIBERT  
(Les Douzes)  
Adjoint administratif principal  
51 ans



1<sup>er</sup> Adjoint  
Olivier JULIEN  
(Comprégnac)  
Agent SNCF  
48 ans



2<sup>ème</sup> Adjoint  
Mathieu LAMBRECHT  
(Comprégnac)  
Technicien Electronicien  
41 ans



3<sup>ème</sup> Adjointe  
Véronique MORENO  
(Comprégnac)  
Commerçante  
56 ans



Conseillère municipale  
Mélanie ALVES  
(Comprégnac)  
Agent de service hospitalier  
34 ans



Conseiller municipal  
Guy COURTINES  
(Peyre)  
Retraité du Ministère de l'Intérieur  
70 ans



Conseiller municipal  
Bruno JALBERT  
(Thérondels)  
Employé de laboratoire  
56 ans



Conseiller municipal  
Duncan LAFON  
(Comprégnac)  
Etudiant en Droit  
20 ans



Conseiller municipal  
Christian RIGLER  
(Comprégnac)  
Menuisier  
49 ans



Conseillère municipale  
Guylaine SAILLAT  
(Comprégnac)  
Administratrice des ventes  
35 ans



Conseiller municipal  
Alexis TREILLET  
(Thérondels)  
Exploitant agricole  
40 ans

### **Commissions communales :**

*Madame le Maire est Présidente d'office de chaque commission communale.*

#### **Finances / Travaux / Personnels :**

Olivier JULIEN - Mathieu LAMBRECHT - Véronique MORENO – Guylaine SAILLAT

#### **Communication / Actions sociales :**

Mélanie ALVES - Olivier JULIEN - Véronique MORENO – Guylaine SAILLAT

#### **Tourisme / Environnement :**

Mélanie ALVES - Mathieu LAMBRECHT - Christian RIGLER

<b>Commissions</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Commission Appels d'Offres et adjudication	Olivier JULIEN Bruno JALBERT Alexis TREILLET	Duncan LAFON Mélanie ALVES Véronique MORENO
Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de l'Aveyron (SIEDA)	Olivier JULIEN	Véronique MORENO
Parc Naturel Régional des Grands Causses (PNRGC)	Mathieu LAMBRECHT	Bruno JALBERT
Syndicat mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents (SMICA)	Céline GUIBERT	Olivier JULIEN
Plus Beaux Villages de France	Céline GUIBERT	Olivier JULIEN
Sites Remarquables de France et d'Europe	Céline GUIBERT	Olivier JULIEN
Agence Départementale Aveyron Ingénierie	Mathieu LAMBRECHT	Duncan LAFON
Correspondant Défense	Guy COURTINES	Christian RIGLER
Correspondant Tempête à Comprégnac à Peyre	Véronique MORENO Alexis TREILLET	Mélanie ALVES Céline GUIBERT
Correspondant Sécurité Routière	Olivier JULIEN	Duncan LAFON

### **Délégués Communautaires :**

Titulaire et membre du bureau

Céline GUIBERT

Suppléant

Olivier JULIEN

### **Représentant de la commune aux commissions communautaires:**

<b>Commissions</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Finances, Administration générale	Olivier JULIEN	Duncan LAFON
Aménagement, Habitat, Gens du voyage	Véronique MORENO	Mélanie ALVES
Développement économique, Enseignement Supérieur	Mathieu LAMBRECHT	Mélanie ALVES
Tourisme, Sports de pleine nature et Equipements	Bruno JALBERT	Duncan LAFON
Mobilités, Voirie	Olivier JULIEN	Véronique MORENO
Écologie, Gestion des déchets, Gestion de l'eau	Mathieu LAMBRECHT	Christian RIGLER

Présidente du Conseil de la Communauté de Communes Millau Grands Causse	Emmanuelle GAZEL
1 <sup>er</sup> Vice-président (chargé de l'aménagement)	Didier CADAUX
2 <sup>ème</sup> Vice-président (chargé de la gestion des déchets)	Jacques COMMAYRAS
3 <sup>ème</sup> Vice-président (chargé du développement économique)	Thierry PEREZ-LAFONT
4 <sup>ème</sup> Vice-président (chargé de l'habitat)	Didier CARRIERE
5 <sup>ème</sup> Vice-président (chargé de la gestion de l'eau)	Gilbert FAUCHER
6 <sup>ème</sup> Vice-président (chargé des mobilités)	Yannick DOULS
7 <sup>ème</sup> Vice-président (chargé du tourisme)	Arnaud CURVELIER
Conseillère déléguée aux finances	Martine BACHELET
Conseiller Délégué aux ressources humaines	Michel DURAND
Conseiller Délégué à l'Office de tourisme et aux sports	Christian FORIR
Conseillère déléguée à l'écologie	Catherine JOUVE
Conseillère déléguée à l'enseignement supérieur et à l'innovation	Séverine PEYRETOU



**TousAntiCovid**

Le déploiement de TousAntiCovid et son téléchargement par les Français est un enjeu majeur : son usage est essentiel pour casser les chaînes de transmission de la maladie et ainsi lutter contre la progression de l'épidémie.

Pour rappel, l'application TousAntiCovid permet à l'utilisateur d'être alerté ou d'alerter les autres en cas d'exposition à la Covid-19 ; elle donne également accès à de nombreuses informations factuelles, sanitaires et pratiques concernant l'épidémie.



## Budget Principal

Les documents relatifs aux finances communales ci-dessous reprennent les prévisions inscrites dans le budget 2020.

### FONCTIONNEMENT :

Les recettes de fonctionnement sont dans la continuité du budget 2019 puisque la fiscalité était de 57% en 2019 et elle est à 56% en 2020. Il en est de même pour le poste des dotations qui était en 2019 de 29% et il est à 31% en 2020.

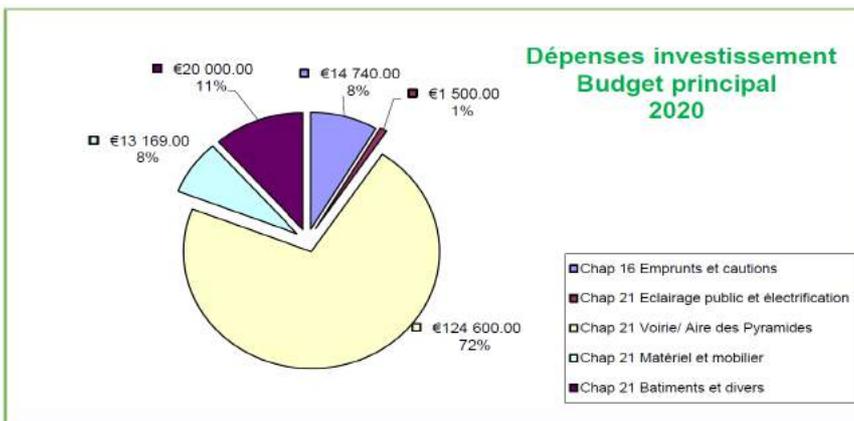
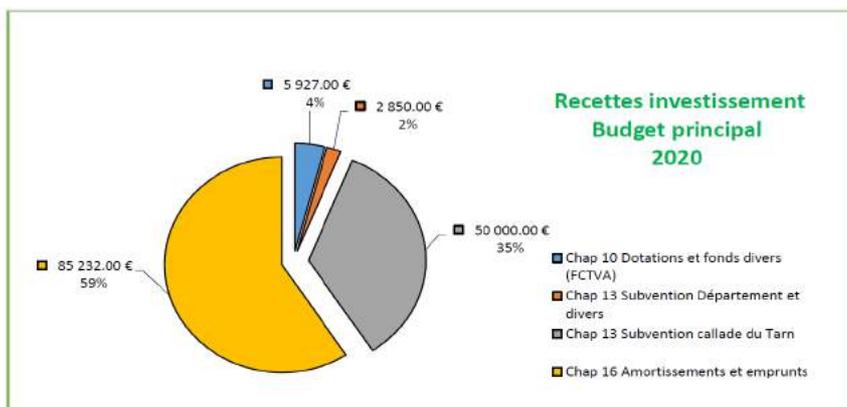
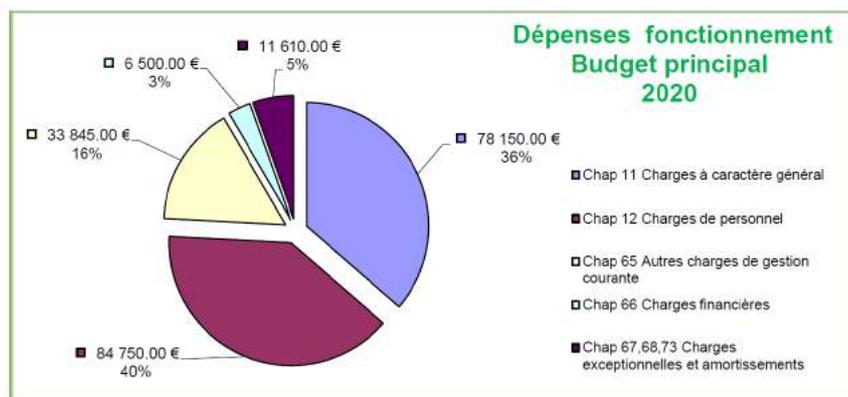
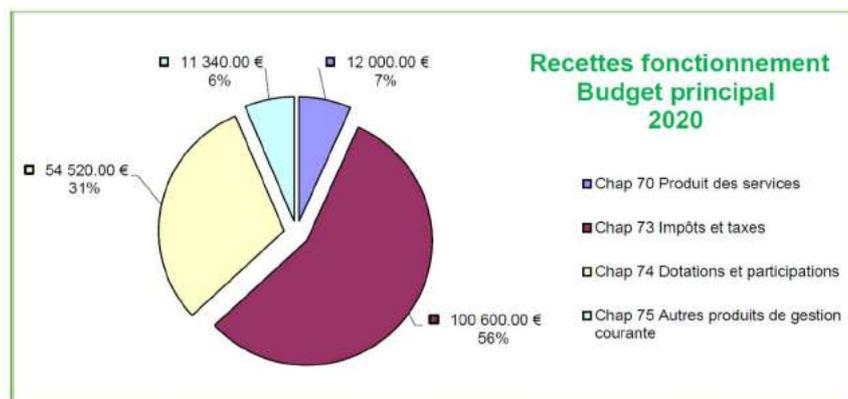
Les dépenses de fonctionnement sont quasi identiques à celle des années précédentes. Les charges de personnel et charges à caractère général sont les deux postes principaux puisqu'ils représentaient 75% du budget en 2019 et 76% en 2020.

La structure du fonctionnement est quasi identique à celle de 2019.

### INVESTISSEMENT :

Le produit des emprunts représente la part la plus importante des recettes d'investissement 59% pour un montant de 85 232€ (en 2019 il était de 50% pour un montant de 39 516€). Le produit de subventions est 5 fois supérieur (50 000€) à ceux de 2019 (10 554€).

La part la plus importante au niveau des dépenses d'investissement est liée à la voirie (travaux Callade du Tarn, Place du Champ communal) qui représente un pourcentage proche de celui de 2019 mais avec un montant largement supérieur (66 000€ en 2019 contre 124 600€ en 2020). Également, il est à noter que le poste Bâtiments communaux est nettement supérieur en 2020 avec un montant de 20 000€.



# Budget Principal de l'eau et de l'assainissement

Le produit de l'eau et de l'assainissement est très proche de celui de l'année précédente.

## FONCTIONNEMENT :

Il est à noter que le budget sera insuffisant pour faire face aux fréquentes interventions sur le réseau d'assainissement consécutives aux comportements irresponsables de certains usagers et administrés.

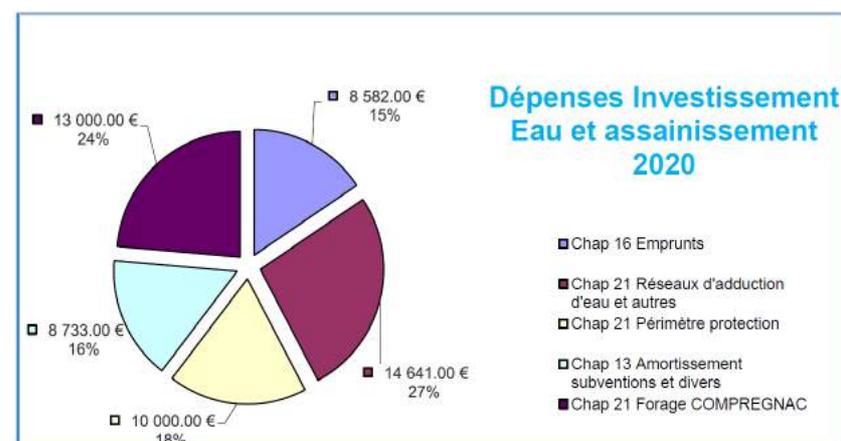
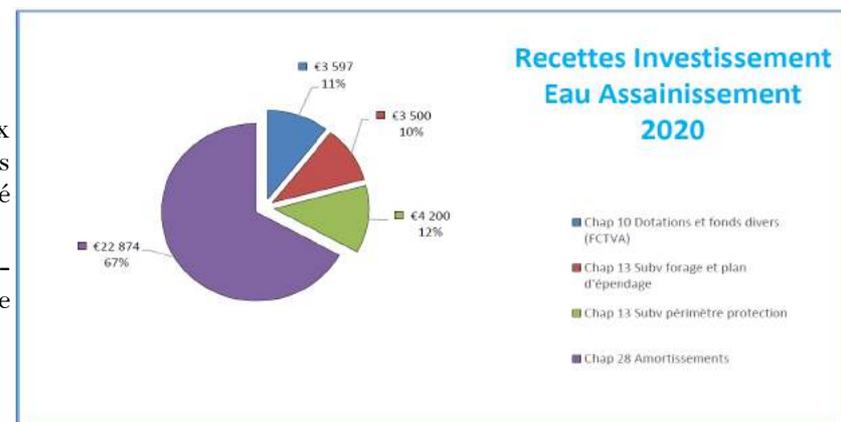
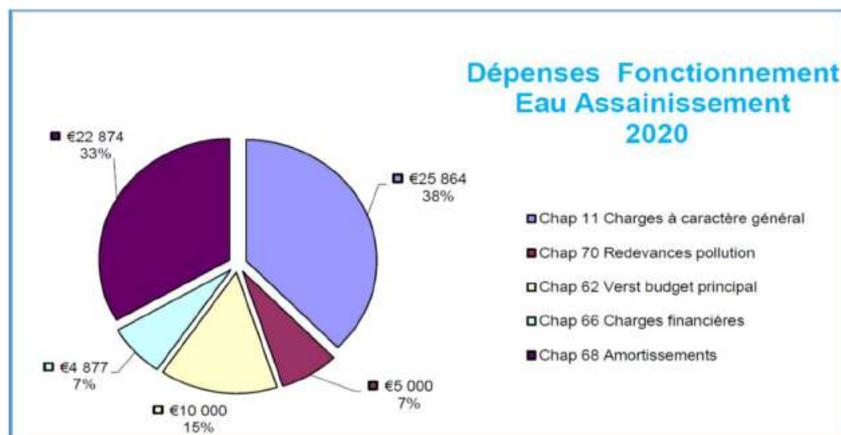
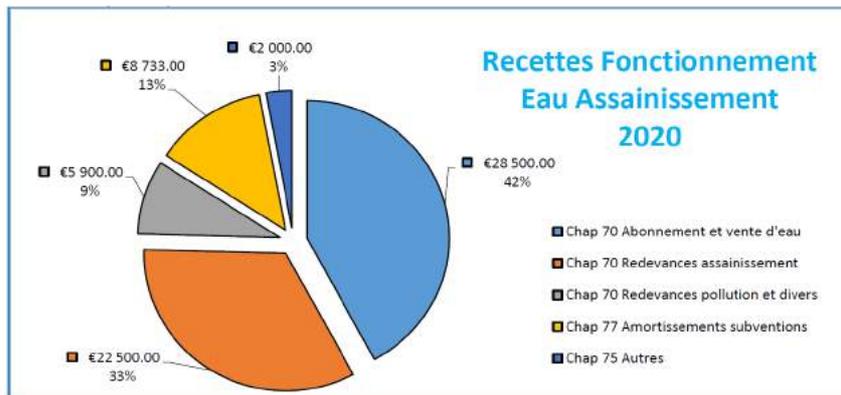
Les amortissements, charges financières et redevances pollution sont aussi similaires à ceux de 2019.

Les charges à caractère général sont en nette augmentation puisqu'elles représentent maintenant 38% (25 864€) pour 30% en 2019 (20 650€).

## INVESTISSEMENT :

Seules les dotations FCTVA (travaux de 2018) sont en augmentation, les autres postes étant dans la continuité de 2019.

La structure des dépenses de fonctionnement est proche en 2020 de celle de 2019.



## Déchets - Tri - Environnement

Le **SYDOM** (Syndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Aveyron) assure le traitement des déchets ménagers pour le compte de **282 communes**, représentant **272 345 habitants** pour un territoire qui s'étend sur 8661 km<sup>2</sup>.

La Station de transit permet de regrouper les déchets et d'optimiser leur transport vers les centres de tri ou les installations de stockage.

Le Centre de tri est un équipement industriel où sont triés les déchets d'emballages et les papiers contenus dans les sacs jaunes. Un premier tri est effectué mécaniquement par des machines puis manuellement par des opérateurs appelés valoristes.

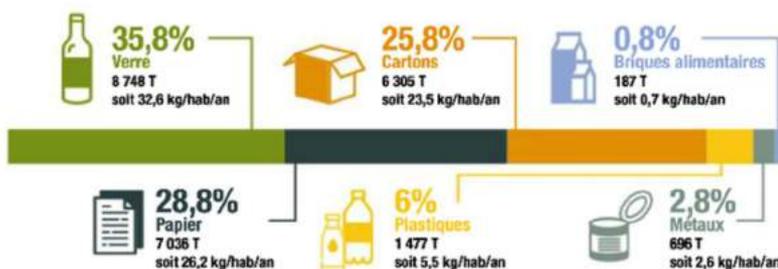
La déchèterie permet aux particuliers d'apporter leurs déchets encombrants (gravats, déchets verts, textiles, électroménagers), les déchets dangereux, déchets d'ameublement.

Le bioréacteur permet de transformer les ordures ménagères (sac noir) en énergie par l'intermédiaire de casiers étanches accélérant la dégradation des déchets et permettant la production de biogaz.

### LA COLLECTE SÉLECTIVE EN AVEYRON C'EST :

**24 449**  
tonnes valorisées en 2019

**91,1 kg**  
par Aveyronnais et par an



### LES BONS GESTES A ADOPTER AFIN DE REDUIRE LES DECHETS:

- Compostage domestique
- Stop Pub
- Achats éco-responsable
- Réparation
- Réemploi, seconde vie

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le "sac à dos écologique", mesure la quantité totale de matières consommées pour la fabrication d'un produit (ressources, eau, énergie, terres "consommées", etc.). Ainsi la fabrication d'une seule brosse à dent nécessite 1,5 kg de matières, celle d'un ordinateur 1 500 kg ! En réutilisant les produits et en les recyclant, il est possible d'alléger le "sac à dos écologique" supporté par notre planète.



**Sacs poubelles :** La distribution est prévue **le vendredi 5 mars 2021 de 16h à 20h** à la salle des fêtes de Comprégnac. Comme par le passé, vous pouvez charger un voisin de vous les ramener car **il n'y aura qu'une seule distribution dans l'année.**

**DECHETERIES info supplémentaires sur le site <https://www.cc-millaugrandscausses.fr>**

**MILLAU**

Lundi au Samedi :  
9h-12h et 14h-18h

**St GEORGES de LUZENCON**

Lundi et mercredi : 14h-17h  
Samedi : 8h-12h

**AGUESSAC**

Lundi : 14h-18h  
Mercredi : 14h-18h  
Samedi : 8h-12h

## Eco-Mobilier:

Depuis le lundi 30 novembre 2020, dans les déchèteries d'Aguessac et de Saint-Georges-de-Luzençon, comme c'est déjà le cas dans la déchèterie de Millau, **tous les meubles hors d'usage peuvent être déposés dans une benne spécifique ECO-MOBILIER.**

Ils seront alors recyclés ou utilisés comme source d'énergie.



## Benne mobilier

Cette filière de collecte des vieux meubles n'est pas sans conséquence quand on sait qu'une famille de 4 personnes jette près de 100 kg de mobilier par an !

### Que faire de votre ancien mobilier ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous, selon les cas et l'état des meubles :

- reprise chez les distributeurs et revendeurs lors de l'achat de mobilier neuf,
- réparation, relooking du meuble,
- vente entre particuliers, vide-greniers,
- don aux associations caritatives locales,
- dépôt à la déchèterie de Millau dans le caisson de réemploi au profit des associations caritatives locales (s'adresser aux gardiens),
- dépôt dans la benne Eco-mobilier dans les trois déchèteries intercommunales.



### Mobilier concerné:

Il s'agit de tous les meubles de la maison et du jardin, quel que soit le matériau (bois, panneaux, rembourrés, métalliques, plastique), entiers ou démontés, à l'exception des éléments de décoration et de récréation.

En cas de doute, les gardiens sont là pour vous orienter et vous conseiller.

**Ce service est réservé aux particuliers. Quant aux professionnels souhaitant se débarrasser de leur mobilier, ils sont invités à se rapprocher de leur filière dédiée**

[valdelia.org](http://valdelia.org).

### Que deviennent les meubles déposés dans la benne Eco-mobilier ?

Une fois pris en charge par les prestataires de collecte, les meubles usagés sont triés par familles de matériaux et envoyés vers des filières de valorisation.

Par exemple, les matelas sont démantelés, afin de récupérer la mousse qui peut être recyclée en panneaux isolants, tapis de jeu pour les enfants, rembourrage pour l'automobile...

Aujourd'hui on sait valoriser plus de 80% d'un matelas, alors qu'il y a quelques années, la plupart finissaient dans des centres d'enfouissement.



Millau Grands Causses  
Communauté de Communes

écomobilier  
COLLECTER · TRIER · RECYCLER



Renseignements :

Communauté de Communes Millau Grands Causses  
Service Gestion des déchets

05 65 61 40 20 [www.cc-millaugrandscausses.fr](http://www.cc-millaugrandscausses.fr)

# Charte du Parc Naturel Régional des Grands Causses 2022-2037 :

Cette charte prépare l'avenir sur les 2 enjeux majeurs suivants :

## **Le changement climatique :**

Les projections climatiques 2041-2070 laissent entrevoir un gain de 15 à 20 journées estivales par an (>25°) et la perte de 9 à 18 jours de gel. Les cumuls de précipitations deviennent condensés (alternant grosse pluie et sécheresse avec hausse des températures), cela a un impact sur la santé et le bien-être des habitants.

## **La dynamique démographique :**

Les estimations de l'INSEE laissent entrevoir une augmentation d'environ 18 000 habitants d'ici 2050 sur le territoire. Il faut s'attendre à moins d'exode rural, et une tendance au vieillissement de la population. L'habitat vacant en augmentation demeure un frein à l'attractivité du territoire. De plus, il convient de maintenir les services et équipements de proximité (éducation, santé, commerce, culture et loisirs sportifs).

Le projet de charte va s'articuler sur 3 grands axes autour de 11 orientations :

### **PRESERVER**

Protéger une biodiversité d'exception  
Préserver la richesse paysagère  
Sécuriser la ressource en eau  
Valoriser les trésors géologiques

### **AMENAGER**

Construire un territoire à énergie positive  
Se déplacer autrement  
Renforcer la cohésion du territoire

### **DEVELOPPER**

Accueillir de nouveaux habitants  
Valoriser les ressources économiques locales  
Soutenir l'agriculture  
Dynamiser le potentiel touristique

La révision de la charte du Parc Naturel Régional des Grands Causses a pour but d'étendre son périmètre en intégrant une partie du département de l'Hérault soit l'équivalent :

- d'une superficie de +526 km<sup>2</sup>,
- d'un élargissement de 26 communes,
- d'une population rajoutée de 14 241 habitants.

Le but de cette charte n'est pas de '**CONTRAINdre**' mais '**CONVAINCRE**' les élus locaux ainsi que leurs habitants.

Pour plus d'infos : <https://www.parc-grands-causses.fr/une-structure-le-parc/charte-2022-2037-un-projet-de-territoire>

Nouveau président élu en septembre : Richard FIOL, Maire de la commune de NANT



## Les Bons Gestes

### QUELQUES BONS GESTES

#### ⇒ L'obligation légale de débroussaillage

Chaque parcelle à moins de 200 mètres de forêts, bois, landes, garrigues, plantations ou reboisements doit être débroussaillée.

Le débroussaillage est à réaliser avant le 30 juin.

Tout contrevenant est passible d'une amende de 4<sup>ème</sup> (135€ ou 1500€) ou de 5<sup>ème</sup> classe (30€ par m<sup>2</sup> non débroussaillé).

#### ⇒ L'utilisation de l'eau

Les périodes de sécheresse peuvent résulter d'un manque de pluie, mais aussi d'une utilisation trop intensive ou inadaptée de l'eau disponible.

Les différentes restrictions d'usage :

- Domestiques : limitation de l'arrosage des pelouses, des espaces verts, le lavage des voitures, le remplissage des piscines. Ces limitations peuvent se transformer en interdiction totale en cas de non-respect de celles-ci ou d'intensification de la sécheresse.

- Agriculture : interdiction d'irriguer un jour par semaine, plusieurs jours par semaine ou à certaines heures jusqu'à l'interdiction totale de l'irrigation (80% des prélèvements ont lieu entre juin et août).

- Industrie : mesures spécifiques sur les unités les plus consommatrices pour imposer une réduction progressive d'activité, le recyclage de certaines eaux de nettoyage, la modification de certains modes opératoires.

#### ⇒ Les chiens errants

Article L211-23 du code rural

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

Chaque propriétaire engage sa responsabilité exclusive et peut être sanctionné en cas de non-respect de l'obligation de tenue en laisse par une amende de 1<sup>ère</sup> classe (montant maximal de 38 €), voire de 2<sup>ème</sup> classe si le chien est un animal de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie (montant maximal de 150 €).

#### ⇒ Interdiction de jeter les masques dans les toilettes

Les canalisations et les stations d'épuration sont souvent endommagés lorsque des déchets inappropriés sont jetés dedans. Le port obligatoire du masque a rendu ces incivilités très nombreuses.

De nombreux déchets retrouvés fréquemment dans les canalisations ou les stations d'épuration sont néfastes pour l'environnement tels que : les masques, les lingettes, le fil dentaire, les cotons tiges, les serviettes hygiéniques et tampons, les couches, ... cette liste n'est pas exhaustive.

**Les toilettes ne sont pas une poubelle !!!**

#### ⇒ Les autorisations du droit des sols

Tout projet de construction, d'aménagement ou de travaux de modification d'un bâtiment existant nécessite une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir...).

L'application du droit des sols (ADS) consiste à s'assurer de la bonne application des règles d'urbanisme.

Les règles d'urbanisme :

- s'imposent à tous, même lorsqu'aucune autorisation n'est requise et leur non-respect est pénalement sanctionné (**amende minimum de 1200€ , obligation de démolition avec astreinte de 500€/jour**).

- ne règlent pas les problèmes de droit privé (vue, ensoleillement, servitudes de passage...) : les autorisations sont toujours délivrées « sous réserves de droit des tiers ».

- sont indépendantes des règles de construction (sauf en matière de sécurité incendie et d'accessibilité pour les établissements recevant du public par exemple).

Il est nécessaire de se rendre en Mairie afin d'obtenir les informations utiles à cette demande.

**Note : Sur le 1er semestre 2020, il y a eu 11 Déclarations Préalables et 3 Certificats d'Urbanisme, ce qui a représenté un coût de 2050€ pour la commune.**

**Les dossiers déposés en Mairie doivent être complets si ce n'est pas le cas, cela engendre des frais supplémentaires (relance auprès des propriétaires si il manque des pièces justificatives).**

#### Compteur jardin:

A partir de 2021, une demande devra être faite avec un imprimé à compléter et à déposer obligatoirement à la Mairie avant toute mise en service d'un compteur jardin.



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# PLUIE - INONDATION

## les 8 bons comportements en cas de pluies méditerranéennes intenses



**Je m'informe**  
et je reste à l'écoute  
des consignes des autorités  
dans les médias et sur les  
réseaux sociaux en suivant  
les comptes officiels



**Je ne prends pas  
ma voiture  
et je reporte  
mes déplacements**



**Je me soucie  
des personnes  
proches,**  
de mes voisins et des  
personnes vulnérables



**Je m'éloigne  
des cours d'eau**  
et je ne stationne pas sur  
les berges ou sur les ponts



**Je ne sors pas**  
Je m'abrite dans un bâti-  
ment et surtout pas sous  
un arbre pour éviter un  
risque de foudre



**Je ne descends pas  
dans les sous-sols  
et je me réfugie  
en hauteur,  
en étage**



ROUTE INONDÉE

**Je ne m'engage  
ni en voiture  
ni à pied**  
Pont submersible, gué,  
passage souterrain... Moins  
de 30 cm d'eau suffisent  
pour emporter une voiture



**Je ne vais pas  
chercher mes  
enfants à l'école,**  
ils sont en sécurité

[pluie-inondation.gouv.fr](http://pluie-inondation.gouv.fr)

#PluieInondation

### JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

### J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux

### JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie  
**112** ou **18** Pompiers  
**15** SAMU  
**17** Gendarmerie, Police

DICOH-DOP/FA 17/18 7-1 - mai 2019 - Visuel adapté de la communication du conseil départemental du Gard

VIGICRUES



## Travaux réalisés

### Callade du Tarn



Ce projet étudié par l'ancienne équipe municipale, dont madame le Maire faisait partie et que notre équipe a souhaité poursuivre, avait nécessité plusieurs mois d'études accompagnée par le CAUE et validé par l'Architecte des Bâtiments de France permit de finaliser ce chantier très complexe avec son escalier en pas d'âne et l'évacuation des eaux pluviales. Tout au long de cette opération nous avons été accompagnés par M. Sébastien JAUDON géomètre expert et M. Christophe BRUGÈRE architecte. Le chantier ne démarra que le 20 septembre 2020 pour une durée de 6 semaines.

De nombreux détails annexes se présentaient au fur et à mesure de l'avancée des travaux et des rampes supplémentaires ont dû être posées par l'entreprise de ferronnerie Mathieu DUPORT afin que cette Callade soit totalement sécurisée. Ils ont toujours pu être résolus lors des huit réunions de chantier en accord avec les riverains et avec l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France.



La bonne coordination entre les différents intervenants a permis à l'entreprise SEVIGNE de tenir les délais pour sa réalisation et ce malgré les aléas d'une météo souvent capricieuse.

C'est ainsi que fin novembre la Callade du Tarn a pu être remise en service et permet d'avoir un trajet sécurisé qui relie le Parking obligatoire de la Rivière au centre du village.

### Réfection des deux toits du bâtiment communal



Pour faire face aux infiltrations d'eaux à l'automne 2019, et malgré l'intervention d'un couvreur pour certains « rebouchages », cela n'a pas suffi pour empêcher les fuites. Il a donc fallu rénover entièrement les deux toits.

### Travaux du Champ Communal



Il y a bien longtemps que la réfection du Champ Communal avait été prévue. Le projet devait commencer en mars. Mi novembre l'entreprise Guipal de Saint Affrique est venue réaliser les travaux. Cette place en terre battue refaite à plusieurs reprises était fort défoncée et les bordures cassées.

Un bon nivellement a été nécessaire avant la pose d'un revêtement tri-couches qui permettra l'orientation des eaux pluviales. L'accès à la place a pu être amé-

nagé suite à la coupe des deux arbres qui ont été remplacé par deux frênes à fleur. Il faudra prendre de nouvelles marques pour permettre à tous d'apprivoiser ce nouvel environnement.



### Petits travaux :

- Pose signalétiques de panneaux

sur Comprégnac : Les Ségures, Le Clos de Comprégnac, Place du Champ d'Adrien,

sur Peyre : Les Verdiers

- Rénovation des volets des bâtiments communaux

- Remplacement de 6 nouveaux lampadaires à LED qui étaient sous garantie route de la fontaine à Comprégnac.

- Nettoyage du dépôt communal :

Le terrain a été clôturé et fermé afin d'éviter les dépôts sauvages de végétaux de certains particuliers.



- La fibre :

La mise en service sur notre commune sera effective au cours de l'année.

## Travaux Prévisionnels

- Réfection de la rue de la Mairie

- Monuments aux morts

- Poursuite des travaux de réfections des rues de Peyre

- Aménagement de l'aire de jeux de Comprégnac

Ces travaux sont en cours d'étude et seront engagés selon nos possibilités financières.

## Budget communal pour les jeunes

### *Aide aux sports et à la culture*

La participation de la commune pour les activités est accordée pour les enfants de 6 à 16 ans sur présentation du justificatif d'adhésion ou de la licence (Gymnastique, Hand-Ball, Football, Rugby, Natation, Escalade, Musique, Dessin).

Montant Licence /Adhésion	Montant participatif de la commune
Inférieur à 150€	35€
Entre 150 € et 300€	45€
Supérieur à 300€	55€

### *Aide pour la cantine scolaire*

La commune participe aux frais de cantine scolaire pour les enfants du primaire.

Le prix du repas au 01/01/2021 pour les enfants non domiciliés sur la commune de Millau s'élève à 5,95 €.

L'aide de la Mairie varie en fonction des revenus de la famille selon le barème suivant :

Quotient familial	Montant participatif de la commune
Entre 0 et 350€	2,80€
Entre 350 € et 750€	2,50€
Supérieur à 750€	0€

## Recensement de la population

La commune de Comprégnac composée des villages de Comprégnac et de Peyre ainsi que des deux hameaux Les Douzes et une partie de Thérondeles compte 248 habitants au 1<sup>er</sup> Janvier 2021.

## ADMR Tarn et Muse

### Les services de l'ADMR s'adressent à tout public :

- \* Aide et Accompagnement de la personne
- \* Ménage - Repassage
- \* Garde d'enfants

### Aides possibles :

- \* Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) pour les personnes âgées de plus de 60 ans
- \* Prestation de Compensation du Handicap (PCH) destinée aux personnes handicapées
- \* Aide Sociale Départementale (sous condition de ressources)
- \* Caisses de retraite
- \* Mutuelles
- \* Aide au Retour à domicile après hospitalisation (ARDH)

### Avantages fiscaux :

Le crédit d'impôt de 50% est généralisé à l'ensemble des contribuables pour l'emploi d'un aide à domicile même aux personnes non imposables.

### Contacts :

Maison des Services  
12620 Castelnau Pégayrols

Ouverture du Secrétariat le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h45 à 17h15

**Tél : 05 65 58 79 23**

**E-Mail : [tarnetmuse@fedes12.admr.org](mailto:tarnetmuse@fedes12.admr.org)**

### Référents bénévoles pour notre commune :

Mmes Boudes Monique 05 65 62 31 57 ou  
Boulouis Emilienne 05 65 62 31 85.



## Sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers de Millau ont l'honneur de vous annoncer qu'ils se rendront sur votre commune le samedi 16 janvier pour vous présenter leurs calendriers 2021.

Suite à la crise sanitaire que nous rencontrons, ils ne peuvent se présenter dans vos foyers.

**Un point de distribution sera mis en place à la salle du château de 10h00 à 12h00.**

En vous attendant nombreux, les sapeurs-pompiers de Millau vous souhaitent une bonne année 2021.



## Vie Associative

### Comité d'Animation

#### Comprégnac :

Quelle année ! La Covid-19 a eu raison de toutes les activités de l'Association et il a fallu assurer les charges récurrentes : assurance, fuel,... Nous n'avons pas pu organiser la moindre festivité, pas de repas, pas d'animation pour notre village en cette année 2020. Espérons que 2021 sera d'un meilleur cru d'autant que cela sera le cinquantième anniversaire de l'association qui a été créée en 1971.

#### Café-Couture-Peyre :

Notre activité « Café Couture » a vu le jour en 2019 autour d'une passion commune, la couture, le tricot, la création de dentelle au fuseau. Un partage d'expériences, de connaissances, de convivialité mais surtout d'amitié à raison de 2 jours par semaine les lundi et jeudi matin, agrémentés de café, thé et petits gâteaux de 9 heures à 11 heures 30 à la salle communale de notre beau village de Peyre.

Contact : Marie-Hélène Manguin.

#### Association Maison de la Truffe :

Une année particulière pour notre Association. Après une assemblée générale décentralisée à ..... la Cresse, le confinement est arrivé. Avec la mise en place du Conseil d'Administration et après quelques turbulences un nouveau Bureau avec Mathieu Rivière comme Président des deux structures : Syndicat des Trufficulteurs de l'Aveyron et Association Maison de la Truffe a été mis en place et a pu commencer à travailler. Déconfinement, restrictions, conditions sanitaires oblige, la Maison de la Truffe a ouvert plus tardivement. Malgré cela, une permanente a été embauchée pour un mois, puis des bénévoles ont pris le relais pour assurer les visites. D'avantage de passages et quand même des étrangers :

chinois, russes, canadiens, espagnols, etc.... ont pu découvrir ce lieu incontournable pour les amateurs de ce champignon ou ceux qui venaient le découvrir. Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués pour repartir du bon pied, avec un nouvel élan et surtout un autre état d'esprit.

Contact : Mathieu RIVIERE

#### Les Amis pour la Sauvegarde de Peyre :



Créée en 2003, l'association compte actuellement une quarantaine d'adhérents dont seulement 12 résident sur place. Cette petite équipe se mobilise et œuvre essentiellement pour embellir et préserver le patrimoine de Peyre. En raison de la pandémie Covid-19, il a fallu renoncer à organiser le vide-grenier et le repas de St Christophe en 2020. Malgré tout, comme chaque année, l'esprit de Noël s'invitera dans le village de Peyre avec quelques décorations aux touches festives. Rendez-vous est pris pour 2021, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Contact : Angèle HATSCH

06.60.08.55.59

#### Diane des Vals :

Malgré tous ces événements dû au Covid, la saison est particulièrement bonne au point de vue prélèvement. La seule ombre au tableau est la convivialité de l'équipe qui n'a pu se faire à cause des gestes barrières; espérant que tout ceci se termine ra-

pidement, et que nous puissions reprendre nos activités normalement.

La Diane des Vals vous souhaitent les meilleurs voeux pour 2021.

Contact : Daniel COSTES

06.42.26.05.74

#### Tarnaval :

L'association Tarnaval est née en 1998. L'objectif revendiqué par l'association est d'animer le temps libre des habitants de notre commune toutes générations confondues. Et c'est ainsi que chaque année nous organisons des événements festifs, conviviaux et culturels. Cette année bien particulière nous a obligé à annuler au fur et à mesure l'exposition à l'église de Peyre « Mais que fait son voisin », la fête du pain, le concert de plein-air, la nuit des étoiles, la soirée Soupe au four communal et bien sûr le marché de Noël à Peyre qui a connu un succès « fou » les pieds dans l'eau sous la cascade de la Pause. C'était le premier et nous espérons programmer la prochaine édition en décembre 2021. Pour 2021 il est difficile de donner des dates à toutes ces activités. Les organisateurs planifieront les événements en fonction des réglementations en vigueur. En ce qui concerne la fête du cochon prévue le 30 janvier nous attendons les nouvelles mesures.

Contact: A. DEROUET

06.72.10.03.39



## Le Saviez-vous ?



### LES SEIGNEURS DE PEYRE

L'institution féodale naquit, semble-t-il de l'image que l'Eglise donna, très tôt d'elle-même à travers ses monastères et prieurés fortement structurés. La société civile ne pouvait que se mettre au diapason. Elle suivit le modèle de gouvernement qui lui parut préférable.

L'ancien fort de Peyre témoigne de l'antiquité de son établissement. Les « bals » portent encore les traces de l'incendie qui le consuma au XVI<sup>e</sup> siècle.

Le cartulaire (recueil d'actes) de Sylvanès le mentionne dès 1135, un Arnal de Peyre témoin d'une donation à cette abbaye. Suivent ensuite, Bernard en 1151, Bérenger et Raymond, cités dans le testament d'Arnaud du Pont. En 1297, Hugues de Peyre épouse Fize de Lugagnac, à Compeyre.

Peyre passe ensuite, dans la mouvance des Lévezou, dont le siège se trouvait à Castelmus, sur la Muse. On trouve Bernard II de Lévezou, seigneur de Comprégnac et de Peyre, croisé en 1190, à qui succéda Bernard III, qui guerroyait en Aragon en 1267.

Bernard IV épousa Hélix de Luzençon, fille unique. Bérenger de Lévezou-de-Luzençon, seigneur de Peyre et autres lieux mourut en Espagne vers 1434. En 1420, il avait épousé Félix de Vezins, petite-fille de Vézian.

Suivit une longue période de transactions et d'aliénations. Peyre échut aux Senhoret pour une quarantaine d'années et servit de dot à Philippe de Senhoret, épouse de Vézian II, mort prématurément. Antoine de Lévezou-Vezins vendit Peyre à Jean Rey de Millau qui le céda vers 1500 aux Bonamy de Millau.

Les Bonamy furent plusieurs fois consuls de Millau. Odoïn épousa, en 1515 Françoise de Montcalm et se qualifia seigneur de Peyre. En 1533 son fils devint seigneur de Peyre de Vezins. Il mourut au Monna en 1555.

Sa fille Anne, épousa Jean de Girels, ex-Fontanier, et Alix, sa sœur, Pierre de Chalendier, dont la mère était une Luzençon-Prévinquières.

Après procès, Peyre échut à Chalendier, dont la fille épousa Jean d'Albis, protestant de Millau, et la petite-fille, Anne s'allia à Durand de Bourzés, mort catholique en 1670, et sa sœur Claire à Jacques d'Albignac, qui fit hommage au roi pour Peyre, en 1627. Jean de Granger, seigneur de Montméjan, acheta Peyre à M. de Ranchin, de Montpellier.

Vers 1646, Alexis de Granger, vendit Peyre à Marc-Antoine de Crozat, sieur de La Bastide, lequel épousa Suzanne de Gualy. C'est Marc-Antoine qui fit bâtir le nouveau château. Pierre-Lévy de Gualy convola avec Julie de Crozat, dame de Peyre et Creissels en 1706. Leur fils, Marc-Antoine, seigneur de Peyre, épousa Marie de Bonnefous, fille de François baron de Saint Rome.

Les de Gualy étaient devenus catholiques à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. François de Gualy, baron de Saint-Rome, seigneur de Creissels et de Peyre, fut lieutenant des maréchaux de France en Rouergue et juge du point d'honneur de la noblesse en 1761. Il épousa Antoinette de Vibrac en 1759 qui lui donna douze enfants dont Joseph-Julien le futur évêque de Carcassonne (1765-1847).

Marc-Antoine de Gualy (1756-1839) fut capitaine de dragons ; il épousa Marie-Anne de Rech, eu treize enfants. L'un d'eux devait mourir archevêque d'Albi en 1842. Il était né à Millau en 1786. Jules épousa Blanche d'Imbert du Bosc, dont Zoé de Gualy laquelle devait s'allier à Joseph d'Albis, baron de Gissac (1829-1902). Jeanne leur fille se maria à M. Moulières, ils eurent deux filles jumelles : l'une épousa M. de la Londe et l'autre M. de Cotton. De ce dernier descend le général Pierre de Cotton actuel propriétaire du château de Peyre.

*Article tiré de "Sauvegarde du Rouergue"*

*L'église de Peyre n°30 Impression Mai 1991*



## Vie Locale

### NOS JOIES – NOS PEINES

#### Mariages 2020

à Saint Rome de Tarn

**19 septembre** : Yann MEDARD et Anaïs FAU

#### Pacs 2020

à Comprégnac

**21 Novembre** : Damien REGIS et Mélanie BOUDET

#### Naissances 2020

**16 Mai** : à Toronto (Canada) Lily BIGOT, fille de Laureline ARNAUD et d'Alexandre BIGOT

**24 Juillet** : à Nouméa Léo BOITEAU fils d'Eloïse BOITEAU et de Raphaël BIGOT

**25 Août** : à Toulouse Nathan ROUSSEL fils de Cindy BERTHOMIEU et de Joris ROUSSEL

**2 Novembre** : à Millau Mila FIORUCCI fille de Laurie MIALET et de Florian FIORUCCI

**25 Novembre** : à Millau Muhamad, Yacine LEBSIR fils de Kaïma, Nerdjes FETHALLAH et de Hamza LEBSIR



## COMMUNE de COMPREGNAC

☎ 05 65 62 31 06

📠 05 65 62 40 31

✉ compregnac.mairie@wanadoo.fr

### ACCUEIL du PUBLIC

Lundi de 14h15 à 18h15

Mardi de 14h15 à 18h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

Pour vos suggestions ou pour signaler un dysfonctionnement :

cahier en mairie ou message sur le **site officiel**

**Retrouvez-nous sur le web**

<http://www.compregnac12.fr/>

Infos Mairie en page d'accueil

**Afin de pouvoir vous répercuter rapidement une information importante de dernière minute, veuillez indiquer votre adresse mail au secrétariat de la Mairie (facultatif)**

#### Décès 2020

**2 Janvier** : à Millau, LAVABRE Corinne

**8 Février** : à Millau, RAYSSAC Alphonsine

**12 Février** : à Rodez, BERGOUNHE Pierre

**23 Mars** : à Millau, RAYSSAC Hélène

**2 Avril** : à Montpellier, COULON Guy

**15 Mai** : à Rodez, PRADINES Yvette

**1 Septembre** : à Millau, MORENO André, ancien conseiller municipal de 1971 à 2001

**20 Octobre** : à Millau, CONTEJEAN Yvonne née LEHEC

**8 Novembre** : à Millau, GAZAGNES Marie-Claude née MALET

#### Bienvenue aux nouveaux habitants

Pascal POMIER, Impasse du Four à Comprégnac

Kaïma, Nerdjes FETHALLAH et de Hamza LEBSIR et leur fils

Muhamad, Impasse de la Forge à Comprégnac

Hélène AFFALOU et sa fille Yasmine PERRAULT, Impasse du cimetière à Comprégnac

Frédéric ROUSSEAU, Rue du Trincat à Peyre

Véronique et Christophe VALERY, Lotissement du Coustillou à Comprégnac

## Pratique

### Inscription sur les listes électorales :

On peut s'inscrire au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédent le 1er tour des élections, Inscription en Mairie ou sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou via France Connect.

Transports scolaires : inscriptions pour l'année scolaire 2021/2022 en mairie, avant le 28 février 2021.

### Carte nationale d'identité et passeport :

Désormais il faudra vous rendre à la Mairie de Millau pour vous faire délivrer la carte nationale d'identité ou le passeport.

Une pré-demande peut être réalisée depuis les sites internet :

<https://ants.gouv.fr> ou CNI.

Afin d'éviter toute attente, il est recommandé aux usagers de prendre rendez-vous par téléphone auprès du :

Service Population :

05 65 59 50 53 ou 05 65 59 52 05.

## Les ELECTIONS en 2021:

Elections REGIONALES et DEPARTEMENTALES



**Initialement prévu en Mars 2021, il semblerait que le report soit prononcé pour Juin**

Madame Le Maire et son équipe municipale  
vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année.

Très belle et heureuse année 2021